

Les infractions sexuelles

En 2014, **77** infractions sexuelles commises envers la population de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ont été déclarées aux autorités policières.

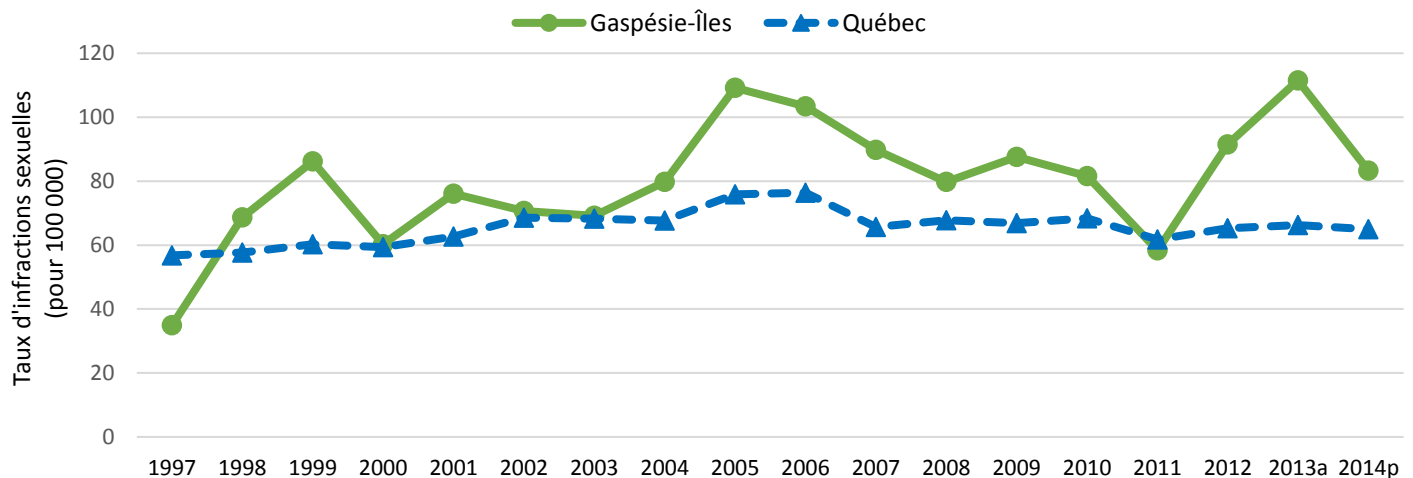
Comparaison entre la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et le Québec

Avec ce nombre de déclarations en 2014, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine enregistre un taux d'infractions sexuelles supérieur à celui du Québec (83,3 contre 65,0 pour 100 000), comme ce fut presque toujours le cas au cours des dix dernières années (figure 1). Comme l'indique aussi la figure 2, durant les trois années 2011 à 2013¹, cette situation tend à s'observer de manière générale chez les mineurs, chez les adultes et peu importe le sexe.

Mesure des infractions sexuelles

Les données sur les infractions sexuelles proviennent du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC 2) du ministère de la Sécurité publique (MSP). Ces données témoignent des agressions sexuelles et des autres infractions d'ordre sexuel comme les contacts sexuels ou l'incitation à des contacts sexuels auprès d'un enfant de moins de 16 ans, l'exploitation sexuelle d'un adolescent de 16 à 18 ans, l'inceste, la corruption d'enfants, le leurre d'un enfant au moyen d'un ordinateur et le voyeurisme, signalées aux autorités policières. Il s'agit donc de données de déclaration et ne rendent de ce fait pas compte de toutes les infractions sexuelles (MSP, 2015). De plus, ces données ne sont pas disponibles à l'échelle locale.

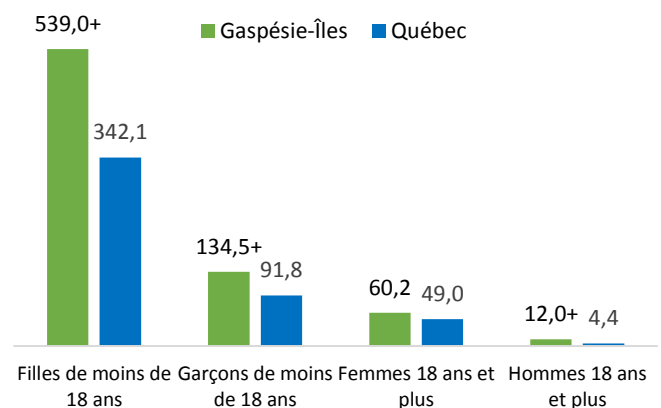
Figure 1 : Taux d'infractions sexuelles (pour 100 000 h.), 1997 à 2014p



Groupes plus touchés par les infractions sexuelles

Au cours des trois années 2011 à 2013¹, les jeunes de moins de 18 ans, particulièrement les jeunes filles, sont nettement plus susceptibles d'être victimes d'une infraction sexuelle que les adultes, et ce, en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine comme au Québec. En effet, le taux d'infractions observé chez les mineurs de la région en 2011-2013 atteint 333 pour 100 000 contre 37 chez les adultes, un taux neuf fois plus élevé (résultats non illustrés). Comme l'illustre par ailleurs la figure 2, les jeunes filles de moins de 18 ans sont particulièrement vulnérables à ce genre d'infraction avec un taux de 539 pour 100 000, suivies des jeunes garçons avec un taux de 135 pour 100 000, puis plus loin derrière des femmes et des hommes. À ce sujet, rappelons que selon l'*Enquête sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011*, 8,2 % des filles de 14 ans et plus en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et 2,2 % des garçons ont déjà eu, au cours de leur vie, une [relation sexuelle forcée](#).

Figure 2 : Taux d'infractions sexuelles (pour 100 000 h.) selon le sexe et le groupe d'âge des victimes, 2011-2013p

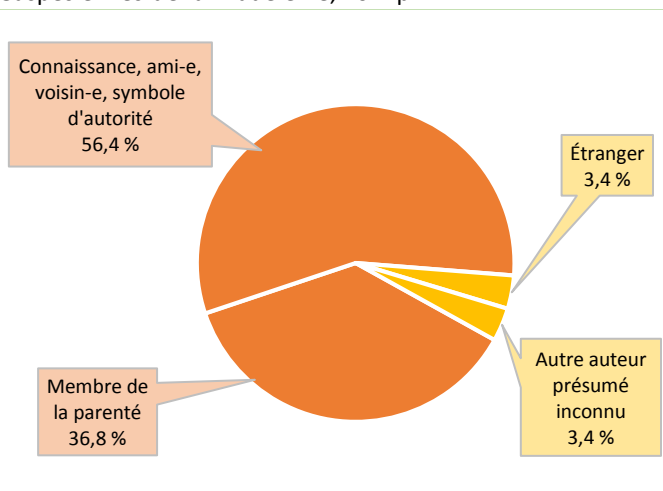


Voir la signification des symboles dans l'encadré bleu au bas de la page suivante.

Nature de la relation entre la victime et l'auteur présumé

En 2014, environ 93 % des victimes d'infractions sexuelles en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine connaissaient l'auteur présumé de l'infraction. Dans 37 % des cas, il s'agissait d'un membre de la famille (conjoint-e, ex-conjoint-e, ami-e intime, parent, enfant et autre membre de la famille, beau-père ou belle-mère, beau-fils ou belle-fille, parent éloigné) et dans 56 % des cas, d'une connaissance, d'un-e ami-e, d'un-e voisin-e ou d'un symbole d'autorité comme un professeur ou un supérieur (figure 3). Pour les autres victimes (6,8 %), l'auteur présumé de l'infraction était inconnu (étranger, relation d'affaire, relation criminelle, etc.). Comparativement à l'ensemble du Québec, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine compte une proportion plus élevée de victimes qui connaissent l'auteur présumé qui les a agressées (93 % contre 86 % au Québec), un constat qu'on observe aussi dans les régions du Bas-St-Laurent et de l'Abitibi-Témiscamingue (MSP, 2016).

Figure 3 : Répartition (en %) des victimes d'infractions sexuelles selon la nature de la relation avec l'auteur présumé, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2014p



Évolution des infractions sexuelles

De 1997 au milieu des années 2000, le taux d'infractions sexuelles a augmenté en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et au Québec pour atteindre un sommet en 2005 (réf. : figure 1), année où on avait assisté à la médiatisation de cas d'abus sexuels impliquant des personnes connues du grand public (MSP, 2009). Après quoi, il a régressé de manière importante jusqu'en 2011 pour remonter à nouveau en 2012 et 2013, une hausse qui s'est interrompue en 2014. Comme le montre la figure 1, bien que davantage fluctuante que celle du Québec (en raison de notre plus petite population), la courbe d'évolution du taux d'infractions sexuelles en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine suit tout de même de près celle du Québec depuis 1997.

1. Les données régionales selon l'âge et le sexe ne sont pas disponibles en 2014 sur le site du ministère de la Sécurité publique.

Symboles : + ou – Valeur significativement supérieure ou inférieure à celle du Québec au seuil de 0,05.

a : Données actualisées. p : Données provisoires. *Coefficient de variation entre 15 et 25 %, donnée à interpréter avec prudence.

Source : Ministère de la sécurité publique, site consulté en août 2017.

Document produit par : Nathalie Dubé, Direction de santé publique Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, OCTOBRE 2017.